



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activite

Question écrite n° 48253

Texte de la question

M. Yves Verwaerde attire l'attention de M. le ministre de l'economie et des finances sur la situation tres preoccupante des entreprises du batiment et des travaux publics. Confrontee a une conjoncture economique tres difficile, la profession doit faire face a de nombreuses contraintes liees a son activite. Outre l'application d'une deduction fiscale pour les travaux d'entretien et de renovation, les professionnels attendent un certain nombre de mesures telles que la reduction des charges fiscales et sociales, une garantie de paiement des travaux, une formation a la gestion pour les candidats a la creation d'entreprise... Il lui demande, par consequent, quelles mesures il entend mettre en place afin de relancer ce secteur d'activite economique particulierement eprouve dans le contexte actuel de rigueur budgetaire.

Données clés

Auteur : [M. Verwaerde Yves](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48253

Rubrique : Batiment et travaux publics

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 631